

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés à Casablanca Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Prévenir les accidents en milieux clos (asphyxie, atmosphères inflammables ou toxiques).
- Instaurer un cadre rigoureux : analyse des risques, contrôle d'atmosphères, gestion des interventions.
- Répondre au contexte industriel dense de Casablanca (sites, tunnels, cuves, installations portuaires).
- Assurer la conformité réglementaire et protéger efficacement les collaborateurs.
- Renforcer la culture sécurité au quotidien.

Point clé : Certaines étapes se réalisent à distance, mais la visite sur site demeure essentielle pour observer les conditions réelles d'intervention.

Objectifs de la mission

- Identifier et évaluer précisément les dangers des espaces confinés.
 - Mettre en place des mesures préventives et contrôler régulièrement les atmosphères.
 - Former travailleurs et encadrants aux risques spécifiques.
 - Définir clairement les responsabilités.
 - Garantir la conformité avec la réglementation marocaine.
 - Organiser efficacement les interventions et améliorer la réactivité en cas d'incident.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- Entreprises industrielles, maintenance, pétrolier, chimique, agroalimentaire, construction.
- Contextes d'intervention : citernes/stockages, tunnels et conduits, installations portuaires, zones industrielles de Casablanca (Aïn Sebaâ, Zenata, Nouaceur, port).
- Publics : responsables SST/QHSE, chefs de chantier, opérateurs techniques, équipes d'urgence, direction et équipes opérationnelles.
- Modalités : diagnostic, audits sur site, revue documentaire, accompagnement et sensibilisation.

Livrables

- Rapport de diagnostic.
- Procédures d'accès et de gestion mises à jour.

- Plan d’action priorisé.
- Supports de formation et de sensibilisation.
- Reporting détaillé.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse des activités nécessitant l’accès aux espaces confinés (plans, observations, historiques).
- Recensement des types d’espaces confinés.
- Identification des risques par zone (chimiques, biologiques, physiques, mécaniques).

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification des procédures existantes, registres de prévention et FDS.
- Contrôle de conformité aux normes marocaines et internationales.
- Identification des lacunes et axes d’amélioration; cadre réglementaire clarifié.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Recommandations techniques, organisationnelles et humaines.
- Mise à jour des procédures, définition des EPI, dispositifs de surveillance des atmosphères.
- Renforcement des formations; formalisation du plan d’action.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre effective de la procédure.
- Audits réguliers, contrôle des registres de sécurité.
- Sessions de sensibilisation complémentaires et reporting d’amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Jalon	Durée indicative	Format
Diagnostic initial (Étape 1)	Plusieurs jours (selon site)	Présentiel sur site
Analyse documentaire et réglementaire (Étape 2)	Variable	À distance et/ou présentiel
Analyse + recommandations et remise du rapport	1–4 semaines après diagnostic	À distance + échanges de validation interne
Suivi et accompagnement (Étape 4)	Plusieurs semaines (si accompagnement complet)	Mixte (site + distance)

La mission s’adapte aux besoins : d’un diagnostic court à un accompagnement complet sur plusieurs semaines.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des installations.
 - Rapports d'accidents/incidents et observations de terrain.
 - Procédures existantes et registres de prévention.
 - Fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés.
 - Fiches des postes à risques.
 - Analyses de risques des tâches en espaces confinés.
 - Procédures d'accès aux espaces confinés.
 - Registres de contrôle atmosphérique et attestations de formation des intervenants.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Audits réguliers et contrôle des registres de sécurité.
 - Reporting détaillé pour piloter l'amélioration continue des pratiques.
 - Validation interne des livrables (délai typique global entre diagnostic et rapport : 1–4 semaines).
 - Respect des normes marocaines et des bonnes pratiques internationales applicables.
 - Suivi et accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle.
 - Intégration de la procédure au système global de gestion de la sécurité au travail.
 - Visites sur site indispensables pour fiabiliser l'évaluation des risques.
-